

LAEP

**On y vient quand on veut, on y reste le temps qu'on veut.
L'anonymat et la confidentialité sont respectés.
L'accès est gratuit.**

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des lieux de rencontre, d'échange, de parole et d'écoute où sont accueillis les enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Ces lieux conviviaux vous permettent de partager un moment de jeu avec votre enfant, de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, et d'échanger votre expérience de parent.

L'accueil est assuré par les professionnels formés à la spécificité de ce lieu.

Ces Lieux d'Accueil Enfants Parents s'inscrivent dans la lignée de la « Maison Verte » créée par Françoise Dolto



ENFANTS DE 0 À 4 ANS

Mardi : 14h-17h30
Mercredi et Jeudi :
9h-11h30 et 14h-17h30

29, boulevard Jeanne d'Arc
57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 34 11 88
le.square@agglo-thionville.fr

La Récré des BébéS

ENFANTS DE 0 À 6 ANS

Lundi : 14h30 - 17h
Mardi et Vendredi : 9h - 12h00
fermé pendant les vacances scolaires

7, boucle des Prés Saint-Pierre
Locaux de l'école primaire Jacques Prévert
57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 34 08 09
recredesbebes@maisonprevert.com

Avec le soutien

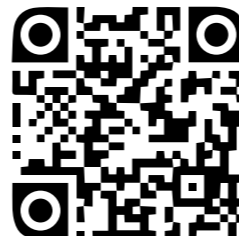


*Au service des parents,
futurs parents,
assistants maternels
et gardes à domicile*

RELAIS PETITE ENFANCE

19 rue Saint-Hubert
57100 Thionville
03 82 34 98 87
relaispetiteenfance@agglo-thionville.fr

Toutes les
infos et
coordonnées



SUIVEZ-NOUS
#agglothionville #CAPFT

agglo-thionville.fr

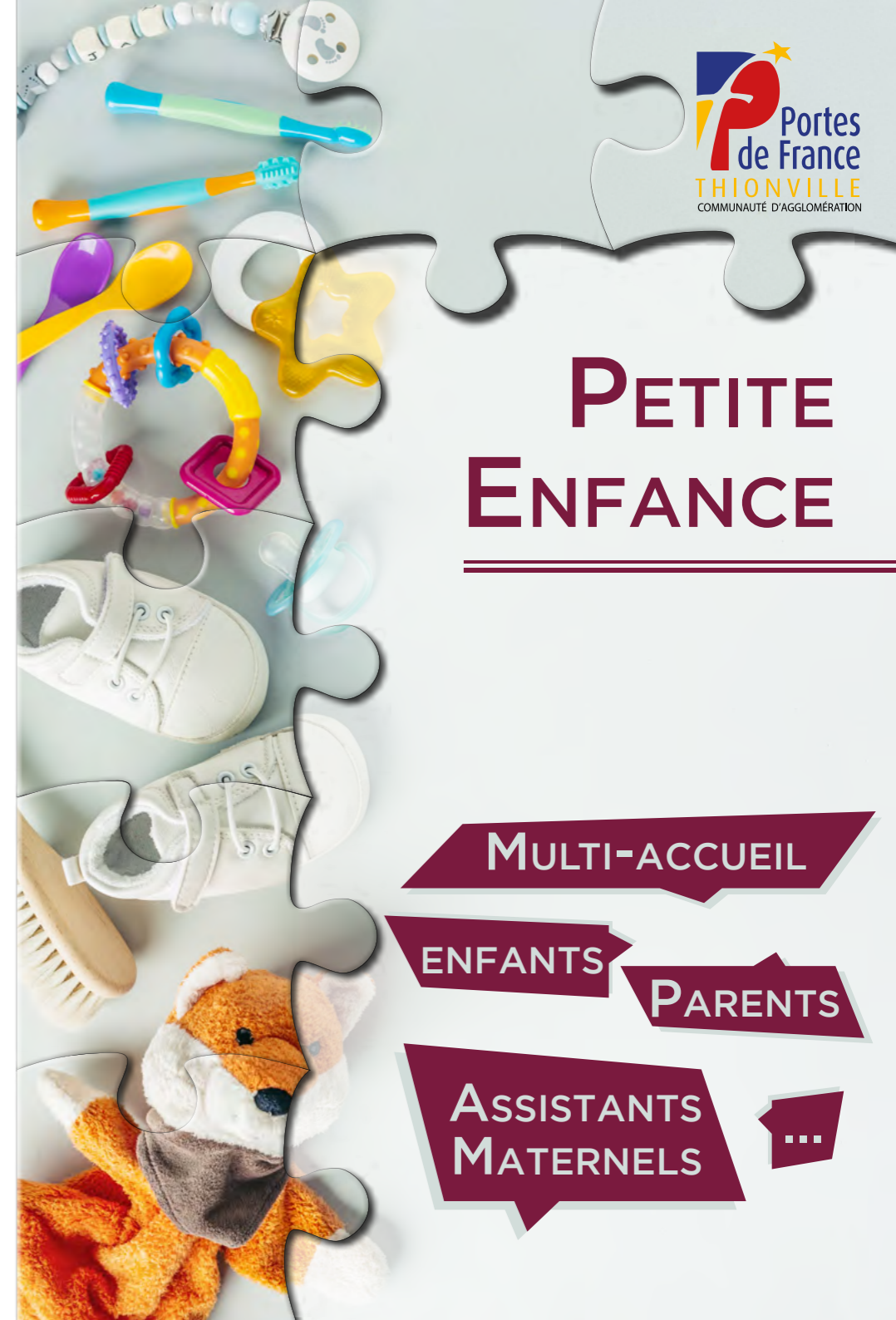


PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEIL

ENFANTS PARENTS

ASSISTANTS MATERNELS



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est le lieu unique d'information pour tous les modes d'accueil du territoire.

Au service des parents et futurs parents...

- Informations sur les différents modes d'accueil existants
- Mise à disposition de listes actualisées d'assistants maternels agréés
- Accompagnement dans la fonction d'employeur : démarches d'embauche,
- Contrat de travail, précisions sur les droits et devoirs liés à celui-ci...
- Informations et accompagnement à l'inscription en multi-accueil

... Des assistants maternels...

- Démarches à entreprendre pour les candidats à l'agrément
- Mise en relation avec les parents
- Informations sur le statut d'assistant maternel et l'environnement juridique du contrat de travail
- Participation à des animations pour les enfants (ateliers ludiques et d'éveil...)

... Et de la garde à domicile

- Informations générales sur l'environnement juridique du contrat de travail
- Participation à des ateliers ludiques

Un programme d'activités ludiques et d'éveil...

Le Relais Petite Enfance propose des ateliers destinés aux enfants accueillis par les assistants maternels et en garde à domicile. S'ils permettent avant tout de favoriser la socialisation et l'épanouissement de l'enfant, ils ont aussi vocation à permettre aux professionnels de l'accueil individuel de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences. Le programme d'animations est conçu et réalisé par les éducatrices. Ponctuellement, elles font appel à des intervenants extérieurs (conteuse plasticienne, diététicienne, relaxologue...). L'accès à ces activités est gratuit, sur inscription préalable.

ACCUEIL INDIVIDUEL

Près de 460 assistants maternels sur tout le territoire

L'assistant maternel accueille à son domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternels) de façon non permanente l'enfant confié par les parents.



Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans les démarches administratives et contractuelles. La liste des assistants maternels agréés est disponible sur demande (*coordonnées au dos*).

La garde à domicile à titre privé ou via un prestataire prend en charge l'enfant au domicile des familles.

Le dispositif de garde à domicile géré par « ALYS »

« **Taties à toutes heures** » propose une garde adaptée afin de répondre aux situations d'urgence ou aux horaires atypiques.

L'Agglo permet aux habitants du territoire de bénéficier d'une tarification préférentielle.



www.alys.fr / contact@alys.fr / 03 87 73 43 43



L'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladies chroniques

- Chaque établissement met en place un **projet d'accueil individualisé** (PAI) de façon à personnaliser l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Les équipes travaillent en collaboration avec le médecin de l'enfant et les partenaires du secteur (PMI, psychomotricien, psychologue, CAMSP...)
- Le Relais Petite Enfance apporte également un soutien et un accompagnement aux assistants maternels se positionnant sur l'accueil de l'enfant différent.

ACCUEIL COLLECTIF

11 structures publiques d'accueil collectif

Les multi-accueils proposent un accueil

- régulier, occasionnel ou d'urgence
- à l'heure, à la demi-journée, à la journée
- du lundi au vendredi pour les enfants de 10 semaines à 4 ans

Des professionnels veillent à la sécurité, à l'épanouissement, à l'éveil, au bien-être et à la santé des tout-petits.



Toutes les infos détaillées des structures et les modalités d'inscription sur agglo-thionville.fr rubrique Petite Enfance

17 structures privées ou associatives sur le territoire



Retrouvez la liste des structures privées du territoire sur agglo-thionville.fr